



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

RA-05(04)

Information découvrable

Juill. 2026



Évaluation des risques

Risk Assessment

RA-05(04) – Information découvrable (PaFF)

Énoncés :

Déterminer l'information relative au système qui est découvrable et prendre [\[Affectation : mesures correctives définies par l'organisation\]](#).

Responsable : COCD

Discussion :

L'information découvrable comprend notamment celle que les adversaires pourraient obtenir sans compromettre le système ou s'y introduire – par exemple, en collectant de l'information exposée par le système ou en menant des recherches extensives sur le Web. Les mesures correctives peuvent comprendre, par exemple, la notification du personnel approprié dans l'organisation, le retrait de certaines informations ou l'introduction de modifications du système visant à rendre l'information en question moins pertinente ou attrayante pour les adversaires. Cette amélioration ne tient pas compte de l'information intentionnellement découvrable qui peut faire partie d'une fonction de leurre (par exemple des pièges à pirates, des réseaux leurres ou des réseaux de déception) déployée par l'organisation.